

A propos de coronavirus et de (dé)confinement ...

Impact, gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie

Une mission d'information – dotée des prérogatives d'une commission d'enquête parlementaire – a été constituée, rappelant dans un premier [rapport d'information](#) établi le 2 juin 2020 :

- les différentes étapes de la réponse des pouvoirs publics,
- l'instauration de l'état d'urgence sanitaire,
- la réponse sanitaire apportée à la crise et la préparation de la sortie du confinement,
- les mesures prises en matière économique et sociale pour faire face à la crise (soutien aux entreprises, aux salariés, aux ménages).

Ce premier rapport considère la gestion de la crise dans ces différentes dimensions comme globalement adaptée à la situation (réaction précoce et efficace, proportionnalité des atteintes aux libertés, adaptations massives et rapides, atteinte des objectifs du confinement, effort budgétaire massif ...). Pour autant, il n'en pointe pas moins un certain nombre de limites révélées par la crise, notamment :

- les faiblesses du système de soins : insuffisance des stocks de protection, dépendance à l'égard de l'extérieur pour les approvisionnements, « situation tendue » dans laquelle se trouvaient les établissements hospitaliers avant la crise ...,
- des difficultés d'organisation et de coordination du système de santé et des territoires : insuffisance du suivi de la situation dans les EHPAD, manque de proximité des agences régionales de santé et d'articulation avec les services déconcentrés et les élus locaux, restrictions budgétaires pesant sur la recherche

« Confinement forcé sur tout le territoire national et modalités d'application : des mesures disproportionnées dans une société démocratique ? »

Un rapport des Instituts des droits de l'homme, du barreau de Paris et des avocats européens (IDHBP et IDHAE) interroge la proportionnalité des atteintes aux libertés induites par les mesures adoptées – en particulier le confinement forcé généralisé (« CFG ») et le recours à l'état d'urgence.

Ils dénoncent notamment la quasi-inexistence d'évaluation des risques juridiques, considérant que « sans recherche d'un équilibre entre expertise scientifique et expertise juridique, toute solution a été examinée au travers du seul prisme du risque sanitaire » – tendance que le philosophe Comte Sponville a ainsi pu qualifier de « pan-médicalisme ».

Publié pendant la période de confinement, le rapport se concluait ainsi par plusieurs préconisations visant à ce que :

1. « Le CFG, dicté par la panique, soit abandonné (...)
2. Une protection efficace soit assurée pour les personnes à risque dans le respect de leurs droits (priorité au consentement, risque certifié médicalement sans critère d'âge prédéterminé).
3. La loi d'urgence sanitaire soit abrogée, (...) le droit interne et la CEDH permet[tant] des restrictions aux droits fondamentaux pour atteindre des buts légitimes et proportionnés.
4. Les mesures prises en application de l'état d'urgence soient supprimées, au besoin au profit d'autres mesures, prises par les voies légales ordinaires, en tenant compte des exigences de santé publique comme des droits et libertés fondamentales. »

La démocratie à l'épreuve d'une crise sanitaire

Sur ce sujet, Fabrice Gzil, philosophe à l'Espace éthique Ile-de-France, a abordé un certain nombre de questions liées aux fondements d'une société démocratique, à l'occasion des « rencontres COVID 19, éthique et société » organisées par l'Espace éthique de la région Ile-de-France (anciennement Espace éthique de l'AP-HP) :

- Les régimes autoritaires sont-ils vraiment mieux armés que les démocraties pour faire face à une pandémie ?
- A quel point la réponse française à la crise a-t-elle été démocratique ?
- En quel sens une pandémie peut-elle porter atteinte à la démocratie ?

Il pointe notamment la mise à mal de la valeur de « non abandon », structurante dans notre démocratie, et l'accentuation des fragilités en raison d'une « vulnérabilisation de la capacité de la société à protéger » ses citoyens. Sa conclusion souligne l'importance de la réflexion éthique – y compris et surtout dans un contexte de crise où l'urgence peut empêcher la pensée.

Cinq autres interventions sont accessibles sur le site de l'Espace éthique, permettant d'aborder différents angles de réflexion sur la crise, telles que celle de Yoann Jeanselme (du Samu social) à propos des atteintes importantes portées à la participation des acteurs concernés.

Les effets du confinement pour les personnes en situation de vulnérabilité

Ces effets sont multiples et les personnes concernées nombreuses, qu'il s'agisse de personnes particulièrement ciblées par les mesures de protection car considérées comme « à risque », ou de celles que les mesures de gestion de la crise sanitaire – en particulier le confinement – ont contribué à fragiliser.

Les personnes handicapées, les autres invisibles de la crise sanitaire

Parmi d'autres, un article de fond proposé par Arte traite de la manière dont la gestion de la crise a provoqué des discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap et accentué les difficultés de leur accès aux soins.

Outre le manque d'équipement (masques) et de ressources, notamment de médecins coordonnateurs au sein des établissements spécialisés théoriquement médicalisés, ou encore d'accès à des ressources extérieures (libérales, hospitalisation à domicile), sont révélés en particulier des phénomènes de « triage » des patients – parfois observés avant même l'accès aux services hospitaliers – par différentes consignes adressées aux établissements.

De nombreux appels à témoignages

Apparus pendant et après le confinement, ces appels visent à mieux connaître et analyser les conséquences de celui-ci sur différents publics, dans une perspective de publication, d'étude ou de recherche. Plusieurs sont [recensés](#) par l'ORSPERE-SAMDARRA, on peut en citer d'autres tels que :

- Une enquête nationale ECHO vise à mesurer les conséquences du confinement sur la santé globale des enfants en situation de handicap du fait d'une modification importante de l'organisation de leurs soins, des modalités de leur scolarisation et d'une réduction drastique de leur socialisation.

- L'observatoire des non-recours aux droits et aux services (ODENORE) [cherche à recueillir](#) et mesurer l'impact et les risques de la crise (notamment le confinement et le recours accru au numérique) sur l'accès aux droits, aux soins et aux services pour les allocataires, assurés, patients, et plus particulièrement pour les populations vulnérables.
- Enfin, le conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) a créé un Fonds national d'archives crise sanitaire 2020 Covid-19 visant la collecte de documents dans le cadre d'une action intitulée « Mémoire de crise sanitaire 2020 : Action sociale et éducation spécialisée à l'épreuve de la pandémie ».

Autres actualités du secteur

Séjour de la santé

La concertation nationale engagée le 25 mai devrait aboutir mi-juillet à « des accords de la santé » sur plusieurs sujets structurants : revalorisation des salaires et carrières des soignants (voir en ce sens différentes annonces du Président), investissement dans les bâtiments et le matériel, mise en place d'un système plus souple et plus déconcentré ainsi qu'une nouvelle organisation du système de santé articulée au niveau du territoire. Ce Séjour sera fortement imprégné de la crise sanitaire et de la mobilisation des soignants rejoints par les usagers après le confinement. Ce contexte interpelle la capacité d'un système à tenir compte de ces éléments essentiels pour se réinterroger et dépasser une gestion principalement soumise à la logique du marché.

5^{ème} risque

Autrement surnommée ou « garantie dépendance », cette « 5^{ème} branche » s'ajouterait aux quatre branches de la Sécurité sociale (maladie, accidents, retraite, famille) afin de couvrir les risques de la vie liés à la perte d'autonomie et au handicap. Ce projet, annoncé depuis plusieurs années par différents gouvernements, a été freiné en raison de son coût. L'exécutif propose de remettre pour fin septembre un rapport sur les modalités de la création de ce nouveau risque, qui serait discuté dans le prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS.)

Mission d'information relative aux aides à la personne

La mission d'information porte sur les « métiers du lien » et cherche à répondre à un paradoxe : comment expliquer que ces métiers, si essentiels pour notre société, soient fortement précarisés et peu reconnus ? La mission se focalise sur les métiers d'assistants maternels, animateurs périscolaires, auxiliaires de vie sociale et accompagnants d'enfants en situation de handicap. Elle s'intéresse à la construction historique de ces métiers, ainsi qu'à la manière de rechercher un espace de qualification par l'attribution d'un statut et la revalorisation de l'image et de l'identité de ces métiers. Dans leur rapport présenté à l'Assemblée le 24 juin, qui donnera lieu à une proposition de loi, les députés François Ruffin (LFI) et Bruno Bonnell (LREM) dressent 43 propositions pour améliorer la reconnaissance et les conditions d'exercice de ces métiers.

Emploi des personnes en situation de handicap et performance des entreprises

Une étude de France Stratégie porte sur l'impact de l'emploi de personnes en situation de handicap sur la performance des entreprises. Elle part du constat des difficultés persistantes pour ces personnes dans l'accès à l'emploi, avec un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne malgré les aides financières proposées aux entreprises. L'étude n'aborde pas précisément les multiples impacts positifs de l'emploi des personnes en situation de handicap, qui pourraient conduire à réinterroger la notion de performance trop

souvent observée sous l'angle économique et financier. Mais s'appuyant sur diverses données chiffrées, elle permet une première avancée à travers deux principaux constats :

- l'emploi de personnes en situation de handicap « ne pèse pas sur les performances économiques et financières des entreprises » ;
- les entreprises qui font le plus d'efforts offrent en moyenne un salaire par tête supérieur à celui que proposent les entreprises qui font le moins d'efforts. Cette corrélation peut être le signe d'une organisation du travail plus respectueuse de normes socialement responsables.

« Clap de fin » pour Marcel Nüss

Ecrivain, formateur, conférencier dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, cette figure militante, ce « défricheur », cet « éclairé » selon ses mots, a choisi de mettre fin à son engagement pour l'association pour la promotion de l'accompagnement sexuel (APPAS). A ce choix il associe divers motifs expliqués dans le détail, avec son style toujours implacable et teinté ici d'un certain dépit, dans une publication sur [son blog Mediapart](#). Il évoque notamment : « L'usure, la maladie, une prise de conscience salvatrice et le ras-le-bol des handicapés (à ne pas confondre avec les personnes handicapées) », soit certains bénéficiaires dont il dénonce le « comportement exécrationnel ».

Actualité de GEFCA

Ecole de la sclérose en plaques de Villeurbanne 2020

La 11^{ème} édition de l'Ecole de la Sclérose en plaques de Lyon Villeurbanne, qui n'a pu avoir lieu aux dates prévues entre mars et mai 2020, est reportée au dernier trimestre 2020 : les samedis 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre et 12 décembre. Voir plus d'informations sur notre [site](#).

« Solitude, finitude, incertitude » : une approche philosophique du deuil pour observer la crise sanitaire

GEFCA organise, en partenariat avec la [Librairie La Voie aux Chapitres](#), une rencontre avec le philosophe Jean-Michel Longneaux, à l'occasion de sa venue à Lyon pour l'Ecole de la SEP, autour de son ouvrage « Solitude, finitude, incertitude ». Paru juste avant le confinement, ce dernier n'est pas sans nous interpeller sur la manière dont la crise sanitaire, avec un avant et un après, marquera d'une modification profonde nos rapports à nous-mêmes, aux autres et à l'existence, supposant un processus de deuil que la philosophie peut éclairer.

Cette rencontre se déroulera le vendredi 2 octobre à 19h30 à la librairie sur inscription. Plus d'informations à venir.

Le regard de quelques adhérents et intervenants de GEFCA sur la crise et le confinement

A la veille de la réouverture des écoles dans un climat marqué par la polémique et l'émotion, une professeure des écoles [évoquait](#) comment l'institution scolaire, un des piliers de notre République, peut nous permettre collectivement de dépasser notre peur tout en intégrant le risque sanitaire.

Pendant le confinement, un directeur de maison d'enfants nous a livré par épisodes ses inquiétudes et son amertume ... à lire dans notre rubrique [forum](#).

Jérôme Delfortrie, éducateur spécialisé et formateur, fait part de ses réflexions sur les « Place des familles dans l'institution et place des institutions dans la famille » dans le contexte de crise sanitaire.